



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2024

Excusés : Bruno MOUGIN (procuration à Jean-Pierre ROUSSEL), Emilie LANGLOIS (procuration à Gabrielle CARVALHO)

Absents : Benjamin RENNERT, Isabelle LELAY

Secrétaire de séance : Théo ARMBRUSTER

Approbation du Conseil Municipal du 09 Juillet 2024 : unanimité

Ouverture d'une ligne de trésorerie :

Après avoir rappelé au Conseil Municipal que les crédits de trésorerie par les établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie, Monsieur le Maire propose de recourir à l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 132 000 € afin de pouvoir régler les factures inhérentes au projet Hêtre Zen dans l'attente des subventions.

Voté à l'unanimité.

Convention de mise à disposition de locaux :

Dans le cadre des actions de soins et activités thérapeutiques assurées par le Dispositif de réhabilitation psycho sociale « Les Chemins » situé à Epinal, le Centre Hospitalier de Ravenel souhaite disposer de la salle polyvalente les mercredis matin de 9h à 12h entre le 01 Septembre 2024 et le 30 Juin 2025, y compris en période de vacances scolaires hormis celle d'été.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention d'occupation de la salle polyvalente et de fixer le montant de la location à 50 € annuels TTC.

Voté à l'unanimité.

Convention d'adhésion au service commun en matière d'instruction du droit des sols et des autorisations de travaux de la CAE :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle convention d'adhésion au service commun en matière d'instruction du droit des sols et des autorisations de travaux avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal et de l'autoriser à la signer.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité 25 heures / semaine – Service périscolaire :

Considérant qu'il y a lieu de renforcer l'équipe des services périscolaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'adjoint d'animation d'une durée hebdomadaire de 25 heures et pour une durée maximale de 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutives.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité 35 heures / semaine – Service entretien :

Considérant qu'il y a lieu de renforcer l'équipe du service entretien, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'agent d'entretien d'une durée hebdomadaire de 35 heures et pour une durée maximale de 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutives.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité 28 heures / semaine – Service administratif :

Considérant qu'il y a lieu de renforcer l'équipe du service administratif, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'adjoint administratif d'une durée hebdomadaire de 28 heures et pour une durée maximale de 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutives.

Voté à l'unanimité.

Cession d'un bien immobilier, compromis de vente immeuble sis parcelle D 418 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le principe de cession pour la commune de l'immeuble sis parcelle D418 pour une superficie totale de 1136 m² au prix fixe de 100 000 € dont 7000 € d'honoraires de négociation comprises à la charge du vendeur. Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Remboursement des cartes de transport scolaire : le Conseil Municipal prendra sa décision au mois de Décembre.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des effectifs du personnel.
- Une moyenne journalière de 18 enfants fréquente l'accueil de loisirs ces deux dernières semaines d'août.

- Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur présence et leur aide lors des congés des services techniques.
- Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle est en cours pour les inondations et coulées de boue du 31 Juillet.
- Des remerciements sont adressés aux agriculteurs qui aideront la commune à remettre en place des chemins communaux endommagés par les orages.
- Pierre Yves JACQUOT : la rue de Voirgimont a de nouveau été endommagée avec les orages, ainsi que des chemins forestiers. Les barrières de l'aire du Bexy ont de nouveau été endommagés.
- Céline VUILLEMIN : le bimensuel Quoi d'Neuf à Raon est en cours d'édition.
- Gérard TALIETTI informe des fuites d'eau qui ont eu lieu sur la commune cet été.
- Cathy BRAND : le placard dans lequel se trouve les tapis de gym de l'ASCL est humide. Une solution est à trouver pour remédier à ce problème.
- Gilles BONNE : le vélobus sera en circulation jusqu'aux vacances de la Toussaint.
- Jean-Pierre ROUSSEL : des travaux sont à prévoir : peinture sur les routes, bords de trottoirs de la salle polyvalente, aire de jeux.
- Marie-Claude BLAEVOET s'inquiète de la réduction des heures du personnel d'entretien.
- Jean-Luc BOUTIN : le réglage de l'éclairage public se fait désormais à l'aide d'une box. Les horaires d'éclairage d'hiver seront jusqu'à 6h30 et 21h et 21h15 au Bexy. Un essai d'utilisation de plaquettes sèches sera réalisé par la CAE dans la chaudière de la salle polyvalente.

Levée de séance à 22h